

Journée de formation pour les petites structures

Lausanne CHUV 20 septembre 2007

par Hervé Ney, responsable de la stérilisation centrale, Hôpitaux Universitaires de Genève

280 inscrits pour près de 300 participants!! Un réel succès pour la section romande de la SSSH qui était convenue de l'impérieuse nécessité de réunir un grand nombre de professionnels de santé, retraitant des dispositifs médicaux au sein de leurs « petites » structures.

Petites... par la taille, mais pas en terme de qualité, le taux de participation, la teneur des échanges, l'exposé des préoccupations de chacun (assistantes dentaires, médicales, infirmiers, médecins dentistes, pédicures-podologues, body pierceur) témoignant de l'intérêt porté à cette manifestation.

Les soutiens des deux partenaires Odus Technologies et Marcel Blanc & Co ont permis d'offrir une prestation globale très satisfaisante.

Il convient enfin de remercier madame Chianelli, secrétaire à la stérilisation centrale du CHUV, pour sa disponibilité et sa diligence en terme d'accueil des participants et délivrance des attestations de présence à cette journée de formation.

Après une introduction de monsieur Frédy Cavin, président de la SSSH, le docteur Madrid de la PMU dentaire du CHUV, a présenté les différents risques infectieux en cabinet dentaire. L'objectif était de dresser un état des lieux en la matière, et expliquer que l'exposition aux risques existait pour cette profession. Selon certaines conditions expérimentales, la présence de prion a par exemple pu être décelée dans la pulpe dentaire.

Madame Attinger, infirmière spécialisée en prévention et contrôle de l'infection repré-

sentant le service de santé publique du canton de Vaux, et madame Perrod, consultante en prévention et contrôle de l'infection, ont ensuite fait part de leurs expériences d'audit et de suivi d'audit d'un service de stérilisation dans une petite structure.

Les principaux points relevés témoignent d'un défaut de validation des stérilisateur, d'un manque de formation spécialisée en matière de retraitement des dispositifs médicaux et de procédures incomplètes. L'organisation de cette activité dans un local dédié n'est parfois pas optimale, nécessitant dans la plupart des cas la simple mise en œuvre de la « marche en avant »: une étape après l'autre, sans croisement des flux de matériel souillé et de matériel stérile.

La présence de monsieur Weiss de Swissmedic a permis, si besoin était, de reposer le cadre législatif et réglementaire actuel.

L'article 3 de la Loi sur les Produits Thérapeutiques renvoie directement chaque personne retraitant des dispositifs médicaux à son devoir de diligence, c'est à dire, d'appliquer l'état des connaissances scientifiques en la matière.

Les articles 19 et 20 de l'ordonnance sur les dispositifs médicaux ont été rappelés: retraiter le matériel en mettant en place une organisation permettant de prouver l'exécution des tâches requises, et validation des équipements utilisés (autoclaves, laveur-désinfecteurs et contrôle des thermosoudeuses).

Enfin la décontamination et désinfection selon les exigences scientifiques, ainsi que la stérilisation à 134°C pendant 18 minutes

avec de la vapeur d'eau saturée, sont mentionnées dans l'ordonnance sur la prévention de la maladie de Creutzfeldt-Jakob lors des interventions médico-chirurgicales. La référence aux normes techniques, aux guides de bonnes pratiques et aux recommandations découlent de ces *connaissances scientifiques*, et à défaut d'apporter la preuve que le système développé en interne est aussi efficace, autant suivre ces référentiels professionnels.

Madame Line Divorve, représentant Espace-compétences, a ensuite présenté les formations proposées en stérilisation. Formation pour les petites structures, en 5 jours plus une demi-journée d'examen, mise en place depuis 2006, et formations d'assistants techniques en stérilisation niveau 1 et 2, en partenariat avec la SSSH, permettent de répondre aux exigences en la matière, et de construire un système de gestion documentaire adapté à l'activité de la structure.

L'après-midi était consacrée à la reprise des points principaux du processus de retraitement des dispositifs médicaux.

Madame Herrero, infirmière spécialiste en stérilisation du service de prévention et contrôle de l'infection des HUG, proposait une présentation quasi exhaustive des phases de pré-désinfection et de lavage. Animée d'un esprit pratique, avec son humour habituel, elle répandait la bonne parole en matière de lavage. Elle rappelait en filigrane les points fondamentaux à cette étape: qualité du produit, température, concentration, action mécanique.

Il me revenait ensuite de traiter du conditionnement. Définition et qualité du pro-

tecteur individuel de stérilité, contrôle de la thermosoudeuse et de la fermeture des emballages, critères d'identification d'un emballage, protection des instruments ont été évoqués dans le temps imparti.

Monsieur Matthey-de-l'Endroit représentant la société Marcel Blanc & Co a ensuite présenté un petit stérilisateur.

A l'aide d'une caméra, il nous indiquait les éléments fondamentaux pour le fonctionnement d'un stérilisateur, de la pompe à vide, à la cuve, en passant par le tableau de commande et l'alimentation en eau déminéralisée.

Monsieur Frédy Cavin, responsable de la stérilisation centrale du CHUV, traitait de la stérilisation et des contrôles requis. S'appuyant sur les annexes de la version de consultation du guide des bonnes pratiques de retraitement des dispositifs médicaux

pour petites structures, il présentait, pas à pas, chaque point de contrôle requis.

La stérilisation étant un procédé pour lequel le contrôle final sur le produit ne pouvant être réalisé systématiquement, seule une gestion des risques aux points critiques du processus permet de répondre aux exigences.

Monsieur Salanon de la société Odus Technologies concluait ces journées par un exposé sur la traçabilité. Cette approche dynamique et adaptée aux besoins « tout en un » des petites structures peut ouvrir des perspectives. La technologie RFID a déjà été éprouvée en terme d'identification d'instruments chirurgicaux. L'adapter à la libération des charges des autoclaves constitue un atout indéniable, notamment dans le but de diminuer la lourdeur de l'archivage documentaire.

La journée a été ponctuée par de nombreux échanges, la question de la qualité de l'eau à utiliser en stérilisation déclenchant un débat animé, voire passionnel...

De nombreuses questions étaient liées à la mise en œuvre pratique, concrète de ces mesures.

L'expérience dans le domaine montre que c'est réalisable, et que l'application des recommandations permet d'assumer la responsabilité du retraitement correct des dispositifs médicaux.

De nombreuses professions sont concernées par le sujet. La présence des représentants des associations professionnelles témoigne de la volonté de construire.

Merci à monsieur Cavin et à madame Chasot pour l'organisation de cette journée. ■

Société Suisse de Stérilisation Hospitalière

http://www.sssh.ch/

Apple .Mac Amazon eBay Yahoo! News Météo Virtual Office Raiffeisen Internet

Société Suisse de Stérilisation Hospitalière

SSSH Société Suisse de Stérilisation Hospitalière
SGSV Schweizerische Gesellschaft für Sterilgutversorgung

ACCUEIL

ACTUALITES

COMITE DIRECTEUR

INFO COMITE

AGENDA

FORUM

LITTERATURE

ARCHIVES

LIENS

DEUTSCHE VERSION

COMUNICAZIONI IN ITALIANO

H+

Venez visiter notre site internet

www.sssh.ch

pour trouver toutes les présentations de cette journée !